



Elevage ovin et production de foin de Crau, Domaine du Merle (Salon-de-Provence), mai 2014.

EDITORIAL

DES SYNERGIES POSITIVES POUR L'AVENIR DE L'ÉLEVAGE OVIN TRANSHUMANT

Le Domaine du Merle se consacre à la formation et à l'expérimentation dans le secteur ovin depuis 1928. Montpellier SupAgro, suite au legs de la Famille Abram, a toujours souhaité que le Merle conserve un lien fort au pastoralisme. Au-delà

de ce lien, SupAgro s'est donné pour objectif de faire du Merle une véritable plateforme pédagogique et scientifique dans les domaines de l'élevage transhumant, de la gestion de l'eau et de la production de foin de Crau.

Pour réaliser cette plateforme, le Merle s'est fixé des objectifs économiques, pédagogiques et scientifiques, tout en étant davantage acteur de son territoire et du développement régional. Dans cette optique, l'installation au Merle en 2012 de la Maison de la transhumance constitue une phase très importante pour la constitution d'un pôle ovin. Très vite, des synergies sont apparues entre les deux entités, et des collaborations naturelles et permanentes se sont installées avec des échanges facilités par la proximité des équipes. La collaboration entre la Maison de la transhumance et le Domaine du Merle débouche aujourd'hui sur plusieurs projets communs, à différents stades de maturité, qui permettront à nos deux structures de se développer tout en répondant à nos objectifs respectifs.

La première étape sera l'installation d'un Centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance. Aménagé

au cours de l'année 2016 dans une aile du « château » du Merle, ce lieu sera consacré à la conservation d'un important fond documentaire (archives, livres, photos, films...) et à sa mise à disposition auprès de chercheurs, étudiants et passionnés du pastoralisme et de la transhumance. Un itinéraire professionnel de découverte, dont l'aménagement est prévu au cours de l'année 2017, permettra de mieux faire connaître deux aspects essentiels de l'agriculture régionale et méditerranéenne : l'élevage ovin transhumant et l'irrigation gravitaire, associée à la production de foin de Crau. A plus long terme est également prévue l'installation, dans une bergerie rénovée, d'espaces d'expositions, d'accueil et d'information du public. Enfin, deux initiatives sont actuellement en cours de mise en œuvre : l'intégration du Domaine à l'itinéraire (GR®) *La Routo*, ainsi que la production de vêtements techniques en laine mérinos d'Arles. Depuis trois ans, c'est donc une formidable histoire qui s'écrit ; les prochaines années seront riches en réalisations qui permettront de mettre en valeur et défendre la transhumance, ses valeurs et ce qu'elle représente, mais aussi sa culture, son histoire et son importance pour l'avenir de nos sociétés.

Pierre-Marie Bouquet,
*directeur du Domaine du Merle (Montpellier SupAgro)
et administrateur de la Maison de la transhumance*



Chien de Crau, alpage du Plan Lachat, Valloire (Savoie), août 2011.

■ LE CHIEN BERGER DE CRAU SOUS BONNE GARDE

Le chien dit « de Crau » était autrefois très présent pour conduire les grands troupeaux de moutons lors de la transhumance entre les plaines de Crau et de Camargue vers les Alpes. Son cheptel a fortement diminué avec les modifications des pratiques pastorales et le remplacement par d'autres chiens comme le Border Collie. En 2008, la Maison de la transhumance et la Société Centrale Canine (SCC) se mobilisent pour identifier ce chien de travail. La visite d'une dizaine de fermes missionnée par la SCC permet de confirmer l'existence de ce type particulier de chien de berger utilisé pour travailler sur les grands troupeaux ovins.

Face à l'importance constatée de cette race et à l'engouement suscité auprès des éleveurs et de passionnés, une association est créée en novembre 2010 : l'association de Sauvegarde du Chien Berger de Crau. Ses objectifs sont d'inventorier, sauvegarder et gérer le cheptel par la mise en relation des propriétaires avec les personnes en recherche, dans un souci de conserver la race en tant que chien de travail. En 2013, l'association reçoit le 3^e prix de la Fondation du Patrimoine pour l'agrobiodiversité animale, récompensant les initiatives autour des races à petit effectif. Depuis, le travail d'inventaire et de diffusion est poursuivi, notamment avec l'organisation de rassemblements permettant d'abonder un fichier généalogique pour le suivi de la race. L'association recense à l'heure actuelle près de 80 propriétaires sur une quinzaine de départements différents, avec une concentration autour de la plaine de la Crau. Le cheptel représente ainsi un peu plus de 90 chiens recensés. En 2014, 15 naissances ont été déclarées à l'association, preuve que ce chien rustique au caractère affirmé tient toujours une place de choix chez les éleveurs.



Journée accompagnée sur le sentier *Amountagna*, Villars-Colmars (Alpes de Haute-Provence), août 2013.

■ DÉCOUVRIR LA TRANSHUMANCE DANS LE HAUT VERDON

Le haut Verdon est une vallée d'altitude traditionnelle de la transhumance estivale : plus de 57 000 moutons y pâturent chaque été, en provenance des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence ou du Var. L'activité économique de ce territoire est aujourd'hui essentiellement axée sur le tourisme, hivernal autour des sports de glisse, estival autour d'un tourisme familial basé sur la découverte par la randonnée. Les activités pastorales, pourtant très présentes dans ces alpages, sont aujourd'hui méconnues. Dans ce contexte, le sentier *Amountagna* (pour *emmoutagner*, monter un troupeau en alpages en provençal) est né de la volonté de la commune de Villars-Colmars de valoriser un ancien sentier de transhumance partant du village, ainsi que la cabane pastorale de Michard, achetée en 2006 par la commune alors qu'elle était quasiment en ruine. Son principal objectif est de favoriser la connaissance et la reconnaissance des métiers de berger et d'éleveur, au travers d'un outil de médiation culturelle permettant une meilleure compréhension du grand public.

Le parcours de découverte se décline en deux boucles : une à la journée (environ 6 heures, pour 600 m de dénivelé) au départ du village de Villars-Colmars, l'autre à la demi-journée (3 heures, pour 350 m de dénivelé) au départ du village de Chasse. Le sentier s'adresse à des randonneurs individuels (locaux, résidents secondaires, touristes), des groupes accompagnés par des professionnels ou des groupes de randonneurs constitués. Le sentier est composé de 10 panneaux d'interprétation relatifs aux rôles du pastoralisme et à la réalité de sa pratique d'aujourd'hui : l'élevage ovin, les produits, le métier de berger d'alpage, l'entretien des pelouses d'alpage, le partage de l'espace montagnard, la prédation... Afin d'associer le plus possible les acteurs locaux autour de ce sentier, un carnet de découverte du pastoralisme et de la transhumance dans le haut Verdon est également proposé aux Accompagnateurs Moyenne Montagne et aux agents d'accueil des offices de tourisme. Deux journées accompagnées sont organisées chaque été par la mairie de Villars-Colmars, animées par la Maison de la transhumance, ainsi par que des intervenants permettant de valoriser les dimensions culturelles et environnementales du site.



Présentation des vêtements techniques en laine mérinos d'Arles, *Journée de la laine*, Génolhac (Gard), août 2015.

■ LA LAINE EN MOUVEMENT

Après avoir été la base d'une économie florissante, la laine, suite à l'apparition des fibres synthétiques et un contexte mondial très concurrentiel, est aujourd'hui considérée en France comme un sous-produit de l'élevage ovin, orienté désormais vers la production de viande d'agneaux. Le déclin des industries de transformation textile y est également plus prononcé que dans les autres pays européens. La laine bénéficie pourtant aujourd'hui d'un dynamisme nouveau, qui peut s'expliquer par de nombreux facteurs : la demande grandissante des consommateurs pour des produits naturels et à l'origine garantie, des dynamiques régionales de valorisation de produits locaux porteurs d'identité culturelle, le développement de circuits de vente directe ainsi que celui de l'économie sociale et solidaire... Des éleveurs, de plus en plus nombreux, souvent de jeunes installés hors cadre agricole, s'impliquent fortement pour redonner de la valeur à la laine qu'ils produisent, se regroupant parfois dans les territoires autour de projets moteurs.

De nombreuses Initiatives voient ainsi le jour pour tenter de valoriser les filières locales, dans le vêtement (laine à tricoter, chaussettes, pulls, vestes...), la maison (tapis, matelas, couettes, isolation thermique ou acoustique...). Elles concernent de nombreux territoires français, depuis le Limousin, l'Ardèche, les Cévennes, l'Auvergne (...) jusqu'aux Alpes ou aux Pyrénées. Des artisans, faisant preuve d'une grande créativité, animent également de nombreux salons, fête, foires ou journées de la laine.

La Maison de la transhumance participe de ce mouvement au travers du projet de développement de vêtements techniques en laine mérinos d'Arles. Après la réalisation des prototypes ayant permis de vérifier la faisabilité technique du projet, une étude de marché va

être réalisée prochainement, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles. Il s'agit à terme de produire une gamme complète de vêtements techniques, dont le lancement est envisagé lors de l'ouverture du GR® LA ROUTO, au printemps 2017. Les prototypes seront de nouveau présentés lors du Championnat de France de tonte de moutons, qui se tiendra du 15 au 17 avril 2016 au Domaine du Merle, auquel sera associé un salon de la laine organisé par l'Association Cap laine et de nombreux partenaires. Venez nous y retrouver nombreux !



Dispositif de protection des troupeaux contre la prédation (parc de regroupement nocturne), alpage du Col Bas, Le Lauzet (Alpes-de-Haute-Provence), septembre 2015.

■ « POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉCONOMIE PASTORALE MENACÉE PAR LE LOUP : IL Y A URGENCE ! »

Ainsi s'intitule la motion que des élus de l'Isère et de la Savoie adressent de nouveau aux ministres de l'agriculture et de l'écologie. Aux « Etats généraux consacrés au pastoralisme et au loup », déjà réunis le 18 août 2014 au Col du Glandon à l'initiative de ces mêmes élus, ont fait suite, ce 22 août 2015, les « Rencontres de la montagne ». Plusieurs spécialistes y étaient invités à s'exprimer dont Michel Meuret, au nom des 34 signataires de la tribune parue dans Libération le 14 octobre 2014 : « Plaidoyer pour des écosystèmes non désertés par les bergers » et Laurent Garde du CERPAM qui déclarait notamment :

« Notre expérience des Alpes du Sud nous autorise à dire qu'à partir du moment où les loups se fixent en meutes sur des territoires qu'ils connaissent parfaitement, la pression devient difficilement supportable pour les éleveurs. Les loups sont rusés, adaptables et opportunistes. En vingt ans de protection stricte de l'espèce, on a cassé deux millénaires de comportement furtif et craintif d'une espèce partout pourchassée. Sachant désormais qu'ils ne risquent rien, les loups viennent et reviennent au troupeau. Ils insistent. A force de fréquenter les chiens de protection, ils en arrivent à se familiariser avec eux. Plus les troupeaux sont protégés la nuit, plus les attaques se produisent le jour, prélevant discrètement quelques bêtes tout au long de la saison dans ces mosaïques de prairies, landes et sous-bois qui composent nos pâturages. Désormais, les loups attaquent aussi en présence du berger, ou en lisière d'un village. Le problème est simple. En surprotégeant les loups, on a dévalué les moyens de protection et nous n'avons pas de plan B ».*

Le texte de la motion de 2015 reprend et renforce les demandes exprimées en 2014, réclamant notamment « une véritable gestion du loup mobilisant les services de l'Etat, les louvetiers et les chasseurs » ainsi que la création, à l'échelle européenne, « d'un espace d'échanges » sur les prédations du loup, réunissant des élus, des éleveurs, des chasseurs et des acteurs économiques.

*Le texte de la motion de 2015 et les interventions de Michel Meuret et Laurent Garde sont accessibles sur le site : www.lesleveursfacealoup.fr



Document UNRWA (United Relief and Works Agency for Palestine).

■ SOUTENONS LES BÉDOUINS !

Sont regroupées sous le nom de bédouins (en arabe : « les habitants du désert ») ces populations nomades du Moyen-Orient qui vivent depuis des millénaires de l'élevage des moutons, des chèvres ou des chameaux. Fondées sur la famille et le clan, leurs structures sociales obéissent aux principes d'un code d'honneur et d'une justice spécifiques. Le lien qu'ils entretiennent avec leurs animaux et la mobilité sans laquelle leur élevage serait impossible occupent une place déterminante dans leur culture.

A la création de l'Etat d'Israël, en 1947, les communautés bédouines du Néguev ont dû abandonner leurs territoires et gagner la Cisjordanie, soit la zone délimitée en vue d'y créer un Etat arabe. Mais au début des années 1990, à la suite des « accords d'Oslo », 72 % de la Cisjordanie (Area C) passent sous l'autorité d'Israël. L'implantation de camps militaires et de colonies, déjà entamée depuis 1967, s'y accélère, perturbant de plus en plus gravement les mouvements des troupeaux. Pire, toute construction y doit avoir été autorisée par l'administration israélienne (ICA) et celles qui ne l'ont pas été, sont démolies. Les Bédouins qui ont été transférés dans la région de Jérusalem ont pourtant tenté de reprendre leurs migrations saisonnières entre Jérusalem et Jéricho. Mais leur pratique dite de « la double résidence », c'est à dire de la transhumance, fait qu'ils retrouvent au retour leurs habitations détruites. Privés du droit de les reconstruire, ils vivent dans des abris précaires, et se paupérisent car leur activité pastorale, réduite ou empêchée leur permet à peine de survivre. Au risque de voir leur culture disparaître, s'ajoute, dans ces régions arides, l'appauvrissement d'un environnement dans lequel la présence des troupeaux est nécessaire au maintien de la biodiversité. L'un des haut-fonctionnaire de l'ONU, chargé de la coordination humanitaire dans les territoires occupés de la Palestine, James W. Rawley, déclarait en mai dernier : « Nous sommes très proches de l'irréparable. Je demande avec insistance aux autorités d'Israël d'arrêter tout plan et décision qui conduirait au transfert forcé des Bédouins et j'appelle la communauté internationale à soutenir les Bédouins qui veulent rester là où ils sont en attendant de retourner au Néguev, et à empêcher leur transfert ».

■ UN MANUEL POUR LES BERGERS D'ALPAGE

C'est un projet éditorial singulier que tentent Olivier Turquin et Guillaume Lebaudy avec Cardère éditeur, celui de publier la première version d'un manuel en annonçant qu'une seconde paraîtra dans un an, complétée des remarques et des réflexions qu'aurait suscitées le questionnaire placé à la fin de l'ouvrage et deux journées de travail largement ouvertes, les 5 et 6 novembre prochains. Compte tenu du nombre et de la qualité des vingt-cinq auteurs déjà sollicités pour cette première livraison, on peut se demander ce que la suivante pourra bien apporter de nouveau. D'autant que la plupart ont déjà abondamment analysé le métier de berger dans deux récentes publications : *Domestiquer autrement* de Jean-Marie Davoine (Cf. la Lettre d'info de la MdT n° 3, juillet 2015) et *L'alpage au pluriel* dirigé par Guillaume Lebaudy, Bruno Msika et Bruno Carraguel, Cardère éditeur, 2015.



Gardiennage sur l'alpage du Malrif, Abriès (Queyras, Hautes-Alpes), août 2015.

Le maître mot, tout au long de l'ouvrage, celui que l'on retrouve à chaque page ou presque, c'est « gérer » : gérer le temps, l'équipement, la sécurité, la santé, gérer le troupeau, les brebis, les chiens, gérer l'alpage, gérer ses droits. Rien ne semble avoir été oublié de ce qu'un berger doit savoir pour mener à bien son estivage, d'autant que des encarts, rédigés par des bergers expérimentés et des experts, viennent apporter, au fil de la lecture, de très précieux éclairages. Les bergers débutants y trouveront à coup sûr tous les conseils et les informations nécessaires pour ne pas se laisser surprendre par les nombreux aléas du séjour en alpage. Il y est toutefois reconnu qu'un guide ne peut apprendre à manipuler et contenir une brebis, par exemple, et que des stages et des formations, qui toutes sont précisément indiquées par ailleurs, restent assurément nécessaires. On peut espérer aussi que ce manuel permette aux autres lecteurs, éleveurs ou simple amateurs de pastoralisme et de montagne, de mesurer plus finement l'étendue des savoirs et des compétences qu'implique le métier de berger, autant que les attentes de celles et ceux qui le pratiquent. Les auteurs de ce manuel, qui ont visiblement éprouvé du plaisir à l'écrire, concourent aussi à la reconnaissance d'un métier qui ne semble pas aussi menacé qu'on le dit. Puissent-ils avoir raison !

Petit manuel du berger d'alpage, Olivier Turquin et Guillaume Lebaudy (coord.), Cardère éditeur, 2015, 232 p.



Rencontres nationales des Acteurs du Pastoralisme, alpage du Chardonnet (Massif des Bauges), septembre 2015.

■ LES JOURNÉES DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PASTORALISME

Créée en 1984, l'Association Française de Pastoralisme regroupe des spécialistes issus des différentes familles professionnelles intervenant dans le domaine du pastoralisme en France et à l'international : éleveurs et bergers, chercheurs, techniciens agricoles, gestionnaires

environnementaux, agents culturels, enseignants et étudiants. Elle a pour objet de favoriser l'échange et la communication entre tous les acteurs du pastoralisme, de promouvoir la modernité du pastoralisme dans ses dimensions scientifiques, techniques et culturelles et d'apporter une expertise auprès des instances en charge des politiques relatives aux activités pastorales. Parmi ses actions, l'organisation des Rencontres nationales annuelles des Acteurs du Pastoralisme, qui se sont tenues en septembre dernier dans les pays de Savoie, au cœur du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges. La prochaine rencontre se tiendra autour de la question « L'agroécologie : du nouveau pour le pastoralisme ? », lors d'un séminaire organisé en partenariat avec Montpellier SupAgro le jeudi 19 novembre.

AGENDA

Samedi 3 et dimanche 4 octobre

Palais des Congrès – Digne (Alpes de H^e-Provence)

Fête de la randonnée : Rando des 3 Vallées

Samedi 3 : stand La Routo

www.ot-dignelesbains.fr

Jeudi 8 octobre à 18h30

Espace Gérard Philippe – Port-Saint-Louis-du-Rhône

Conférence de Jean-Claude Duclos

Le Radeau. Un domaine du delta du Rhône,

du Moyen-Age à aujourd'hui

www.ouestprovence.fr

Du 15 au 18 octobre

Albertville (Savoie)

Festival du Voyage Le Grand Bivouac

Rencontre du Réseau national Grande Itinérance -

Stand La Routo

www.grandbivouac.com

Du 30 octobre au 1^{er} novembre

Salle Agora – Maussane-les-Alpilles

Exposition Transhumances, de la Provence aux Alpes

Samedi 31 à 15h30

Conférence de Patrick Fabre : Le métier de berger et la transhumance, d'hier à aujourd'hui

En partenariat avec l'Association « Terres des Baux,

d'hier à aujourd'hui »

Renseignements : mgirardfavary@orange.fr

Jeudi 19 novembre

Montpellier SupAgro

Séminaire de l'Association Française de Pastoralisme L'agroécologie : du nouveau pour le pastoralisme ?

Renseignements : afp.pastoralisme@orange.fr

Jeudi 17 décembre

Domaine du Merle - Salon-de-Provence

Ovinpiades des Jeunes Bergers

Organisées par la Fédération Régionale Ovine

du Sud-Est

Renseignements : r.leconte@mre-paca.fr



**MAISON
DE LA
TRANSHUMANCE**

Contact : Maison de la transhumance

Domaine du Merle – Route d'Arles

13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : e.chauvet@transhumance.org

Sites internet :

www.transhumance.org – www.larouto.eu

Directeur de la publication : Patrick Fabre

Directrice de la rédaction : Elodie Chauvet

Ont contribué à la rédaction de cette lettre

d'information : Pierre-Marie Bouquet,

Elodie Chauvet, Jean-Claude Duclos,

Patrick Fabre, Julien Mannino

Crédits photos : Patrick Fabre, UNRWA

BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : _____ Prénom : _____

Structure : _____ Qualité ou Fonction : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance : En tant que personne physique (particulier) : 20 €/an

En tant que personne morale (structure) : 50 €/an